

INSCRIPTION AU STAGE

A envoyer à Yvette Clouet

214, Bd Chave - 13005 Marseille - 04 91 92 36 92

(une fiche par personne ou par couple)

Il est bon de joindre une lettre précisant vos attentes pour préparer le stage

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Tél. fixe Profession.....

Tél. mobile ou travail Âge.....

Je m'inscris au stage :

Dates

Thème :

Date de mon dernier stage ou

C'est mon premier stage avec Yvette Clouet

Je joins :

Un chèque d'arrhes de 200 € par stage et par personne (100 € pour un conjoint qui ne fait pas le stage) à l'ordre de "La Vigogne".
Ce chèque ne sera pas encaissé avant le stage.

Une petite photo, si c'est mon premier stage
Pourquoi ? Pour que je vous reconnaisse dès le début du stage.
Pas de photo disponible ? Envoyez votre inscription pour réserver votre place puis joignez la photo dans un envoi complémentaire, mais rapide.

Une enveloppe timbrée à mon adresse, pour recevoir :
adresse du lieu du stage, détail du trajet, ce qu'il faut apporter, etc.

Une deuxième enveloppe timbrée à mon adresse si je désire recevoir, 15 jours avant le stage, la liste des stagiaires qui pourraient être intéressés par un regroupement à l'aller.

Si besoin, en arrivant au stage, **je pourrai passer chercher un ou deux stagiaires à la gare de Moûtier-Salins**

Je préfère que mes adresses et téléphone ne soient pas communiqués aux autres stagiaires.

INSCRIPTION À L'HÉBERGEMENT

Je m'inscris en chambre à 2, à partager avec
(éventuellement).....

(Les chambres à 1 sont obligatoires si l'on ronfle.)

Je demande une chambre à 1 car

S'il n'y en a plus,

j'accepte une chambre à 2

je renonce au stage

je peux attendre fin juin pour être fixé et renoncer au stage

(car ce n'est que fin juin que le nombre exact de chambres à 1 disponibles sera connu).

 Je demande la réduction pour revenus non imposables (avant crédit d'impôts et prime pour l'emploi) en joignant la photocopie **complète** du dernier avis d'imposition (cette réduction est réservée aux particuliers).

Je demande l'étalement des dates d'encaissement des chèques que je vous remettrai, lors du stage, selon les dates de mon choix.

Je paierai tout ou partie en chèques-vacances ou en espèces : mon chèque d'arrhes me sera rendu durant le stage.

Je paierai avec des chèques rédigés par le trésorier de mon association

• **Je n'ai pas de chéquier** : je téléphone avant de m'inscrire.

• **Le nombre de places étant limité**, il est prudent de s'inscrire à l'avance.
Par ailleurs, il arrive que des stages ne soient pas complets ou qu'une place se libère par désistement à la dernière minute.

En cas de désistement,

- plus de 4 mois avant le stage, rien ne sera retenu sur le chèque d'arrhes.
- moins de 4 mois avant le stage, 50 € seront retenus.
- moins de 60 jours avant le stage, 80 € seront retenus.
- moins de 30 jours avant le stage, 100 € seront retenus.
- moins de 20 jours avant le stage, 120 € seront retenus.
- moins de 8 jours avant le stage, 150 € seront retenus.
- moins de 4 jours avant le stage, 170 € seront retenus.
- moins de 2 jours avant le stage, 180 € seront retenus.

Le reste des arrhes vous sera remboursé durant septembre, au plus tard.

Je me réserve la possibilité de me désister sans pénalités jusqu'au 1er Mai donc Y. Clouet m'enverra la confirmation de mon inscription début Mai.